

COMPTE RENDU DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE DES ALPES-MARITIMES DU 22 NOVEMBRE 2023

Nous avons lu en début de séance la déclaration liminaire jointe portant principalement sur les revendications salariales et la prime GMBI.

Le président nous a précisé que le DG avait fait un retour d'expérience sévère aux directeurs et reconnu que beaucoup de choses n'avaient pas fonctionné! Étonnant non!

La direction doit maintenant faire face aux interrogations des collectivités concernant la baisse de leurs bases TH, TLV et TF. Et que dire des dégrèvements que nous réalisons en ce moment suite à des erreurs du logiciel qui vont grever le budget de l'État.

A vouloir mettre en place le tout numérique nous espérons ne pas en arriver comme dans certains pays d'Europe où au nom de l'intelligence artificielle on retire des enfants à leurs parents suite à des algorithmes mis en place par le gouvernement.

Concernant la prime GMBI, nous avons tenu à préciser que les SIE et des membres de l'EDR ont participé et participe toujours au traitement des conséquences de sa mise en place. Il nous a été précisé que la DG avait voulu faire au plus simple, no comment.

Présentation du règlement intérieur du CSAL

Suite aux élections professionnelles de décembre 2022, les **Comités Techniques Locaux** ont été remplacés par les **Comités Sociaux d'Administration Locaux** ainsi que les CHSCT par la **Formation Spécialisée**. Nous devons donc adopter ou pas un nouveau règlement intérieur qui est une émanation du règlement intérieur national.

Lors de la séance nous avons étudié le projet de RI sur lequel nous devons voter lors du CSAL du 4 décembre prochain. La CGT avait préparé un certain nombre de propositions qui ont été reprises au nom de l'intersyndicale des Alpes-Maritimes. Celles-ci seront transmises à la DG et publiées sur Ulysse 06.

Présentation des travaux d'aménagement de l'accueil de Cadéï

Le chantier prévu sur deux mois va être piloté par un bureau d'étude Agence Étude et Aménagement spécialisé dans l'aménagement des bureaux et des espaces.

Ce chantier se résume en des opérations de :

- dépose / pose de cloisons ;
- dépose / pose de mobilier ;
- suivi de l'électricité et autres dispositifs de climatisation, ventilateur et chauffage (CVC).

Le bureau d'étude est venu nous faire une présentation du déroulé des travaux qui devraient commencer début janvier.

A ce stade, il est prévu de découper le chantier en 3 grandes phases dans la mesure où les travaux vont se dérouler en zone occupée sauf pour une partie.

La 1ère phase est estimée à 3 semaines, la zone du futur espace numérique est fermée et est entièrement rénovée par les entreprises. La sortie des usagers et des agents s'effectuera par la rampe d'accès PMR.

Par ailleurs, la zone qui accueillera les 3 box situés à droite de la caisse est également étanchéifiée afin de permettre aux prestataires de créer les box.

Enfin, la cloison permettant d'isoler la caisse sera également posée sur une journée durant cette phase et la porte vers les 2 nouveaux guichets posée.

La 2ème phase est estimée à 10 jours, elle consistera à déposer / reposer la nouvelle banque d'accueil en plus de reprendre les 3 guichets «debout» situés à la gauche de cette banque d'accueil pour en créer un 4ème.

Le chantier commencera un vendredi à midi pour se terminer le vendredi soir suivant. Si toutefois les délais étaient trop contraints, il sera prévu d'organiser les travaux sur les deux samedis inclus dans cette période.

La pose de la cloison vitrée permettant de fermer la rampe d'accès PMR et d'accueillir la nouvelle entrée des usagers sera également réalisée durant cette phase.

Afin de faciliter le déroulement des travaux l'accueil du CFP de Nice CADEI sera fermé au public durant une semaine le temps de réaliser cette phase.

Cette phase est d'autant plus importante qu'il faudra qu'elle soit prévue suffisamment longtemps à l'avance pour permettre d'informer le public de la fermeture de l'accueil.

La 3ème phase devrait durer 3 semaines et permettra la pose du mobilier de la zone d'attente (banc et jardinière brisant la vue vers les agents) ainsi que le mobilier des 3 box créés à droite de la caisse.

Il est à noter que la pose des dalles plombées permettant une rénovation complète des sols de l'accueil sera réalisée les après-midi et le mardi durant l'ensemble du chantier.

La direction espère et fait le « forcing » pour que les travaux soient terminés avant le début de la campagne déclarative ce qui permettrait aux collègues de l'accueil de prendre leurs marques dans leur nouvel environnement.



La CGT a demandé une précision concernant le mobilier des box et plus particulièrement les fauteuils de réception pour qu'ils ne soient pas en tissu pour des questions d'hygiène, la direction en a pris bonne note.

De même, nous avons demandé s'il était prévu des Ventilations Mécaniques Contrôlées dans les nouveaux box qui n'auront pas d'aération naturelle. Le sujet va être revu et pris en compte.

Des réunions de chantiers auront lieu régulièrement pour nous permettre de faire remonter les difficultés qui pourraient surgir lors des travaux, donc n'hésitez pas à nous en faire part.

Présentation des travaux d'aménagement des bureaux des agents accueils de cadéï au 1^{er} étage

Les agents assurant l'accueil téléphonique de CADEI rattachés au SIP de Nice Centre-Collines sont aujourd'hui implantés sur deux bureaux de la manière suivante :

- 7 agents dans un bureau de 60 m² situé à l'angle du bâtiment ;
- 9 agents dans un bureau de 55 m² jouxtant le CDIF de Nice.

La direction propose d'améliorer le confort acoustique du 1^{er} bureau en posant des dalles phoniques sur l'ensemble du faux plafond et d'étendre les dimensions du second bureau en prenant de l'espace sur le CDIF. Après des échanges avec les collègues du CDIF qui ne voulaient pas se retrouver en open space, la direction a accepté de déposer trois cloisons et d'en reposer deux afin de créer deux espaces relativement homogènes en surface d'approximativement 41 m².

Concernant les cloisons, la durée des travaux est estimée à environ 5 jours donc les agents des deux secteurs fonciers devront se déplacer dans une autre zone du service.

Si l'aménagement acoustique donne de bon résultat dans le premier bureau, il sera généralisé dans le second.

La CGT est intervenue sur le problème des casques téléphoniques qui actuellement ne sont pas complètement étanches au bruit extérieur dans la mesure où les mousses des oreilles sont trop petites. La direction en a pris note, mais a précisé qu'avant de les changer nous attendions le basculement du téléphone sous ToIP (Telephony over Internet Protocol), car autrement les casques ne seraient pas compatibles.

Note sur la sécurité des agents

En septembre dernier, le DG nous a adressé un message sur la protection et la sécurité des agents, suivi d'un plan d'action.

Au plan local celui-ci a été évoqué lors de réunions métiers et lors de deux visios avec l'ensemble des chefs de service où il leur a été demandé de présenter à leurs agents le plan de la direction générale et de faire remonter leurs propositions d'amélioration de la sécurité.

Parmi les attentes des personnels, on relève les plus récurrentes :

- la sécurisation des accès des personnels ;
- la sécurisation du parcours des différents publics dans nos locaux ;
- l'anonymisation des agents et actes concernant le contrôle fiscal, les poursuites, voire l'accueil (des précisions ont été apportées depuis par la DG);
- la dotation (réalisée) de gilets pare-balles pour la BCR, de smartphones et la mise à disposition d'un véhicule de service;
- la mise à disposition des géomètres de matériels individuels de protection et sécurité.

Notre direction a adressé ce recensement à la Direction Générale, via la Délégation.

M Pavie, délégué départemental à la sécurité, est venu nous apporter quelques précisions notamment en ce qui concernera la sécurité bâtementaire et en matière d'incendie.



Points divers

La direction nous a fait un retour sur le budget et des analyses financées par le budget de la FS.

- Budget

Nous avons eu un complément de 10 870€, étant en fin d'année budgétaire, il sera dépensé dans des formations et l'achat de fauteuils ergonomiques.

- Analyse de l'Eau

La FS a financé 112 prélèvements dans les lieux où nous avons de l'eau chaude dont 101 cumulus et 11 douches. Les résultats ont révélé 6 prélèvements positifs avec des taux plus ou moins élevés de légionellose.

L'arrêté du 1^{er} février 2010 relatif au suivi du risque légionelles dans les ERP stipule que le nombre de légionelles par litre d'eau doit être inférieur à 1000 unités formant colonie à chaque point d'usage à risque. Lorsque ce seuil est dépassé, les responsables d'exploitation se doivent de mettre en place des actions pour neutraliser ces bactéries dans les réseaux.

Il convient alors de mettre en place des actions de désinfection de l'eau. Deux méthodes sont envisageables. Il peut être mis en œuvre un choc chloré, soit l'hyperchloration de l'eau pendant une période donnée. Il peut également être opté pour la méthode du choc thermique. C'est ce qui a été retenu, dans ce cas, la température des réseaux d'Eaux Chaudes Sanitaires d'un bâtiment est élevée à plus de 70°C au niveau de tous les points d'usage à risque, puis évacuée par les différents points d'eau du bâtiment.

Une contre-expertise aura lieu sur les points sensibles pour vérifier qu'il n'y a plus de trace de légionellose.



La CGT a ensuite évoqué un certain nombre de sujets.

- Chauffage de Cadéï

Cette année comme beaucoup d'autres, nous avons connu des difficultés de démarrage du chauffage sur le CFP de Cadéï.

Tout d'abord d'un point de vue général, la direction locale est contrainte par le marché qui a été renouvelé chez Véolia. Elle leur avait demandé de faire des tests de remise en route, sans succès, les demandes de changement des filtres des convecteurs sont restées sans réponses. Pourquoi, parce que Véolia sait que la DDFiP 06 n'a aucune prise sur eux dans la mesure où le marché n'est pas départemental !

Les techniciens, qui changent tout le temps, ils ne savent même pas comment fonctionne notre système de chauffage / climatisation, ainsi que la façon de procéder pour sa remise en route correctement.

Par contre, nous avons demandé à la direction de faire procéder à une étude de prix / faisabilité pour la pose de purges sur le réseau au niveau des colonnes d'arrivée d'eau permettant d'évacuer l'air des tuyaux, ce qui n'existe pas actuellement.

Pour les convecteurs qui ne fonctionnent toujours pas, il ne reste comme solution qu'un démontage total pour les purger dans la mesure où le reste du réseau fonctionne.

- Poubelles cantine Thiers

La Métropole a fait savoir que nous n'avons plus droit qu'à un seul point de collecte par site, donc comme les sacs sont lourds (entre 7 et 8 kg), la seule solution envisageable est de faire le tour du bâtiment. Mais la direction doit revoir cette problématique.

- Cadastre Nice

Lors de fortes pluies, l'eau qui s'accumule dans le patio jouxtant le bureau des géomètres et l'entrée du cadastre ainsi que la partie où se trouvent les distributeurs de boissons et nourritures, générant ainsi des risques d'électrocution du personnel et/ou des usagers présents sur ces lieux. Il conviendrait de faire vérifier régulièrement l'écoulement des eaux pluviales et l'étanchéité de ce dernier en raison de l'obstruction récurrente de la bonde d'évacuation.

Depuis pas mal de temps, il émane régulièrement des odeurs nauséabondes dans les services du cadastre. Il conviendrait de faire vérifier si cela ne proviendrait pas du bloc sanitaire qui est fermé depuis longtemps.

- SIP Grasse

Nous avons demandé à la direction si elle était informée que le SIP de Grasse allait perdre la personne qui effectuait le ménage depuis longtemps sur le site suite à une réorganisation. En effet, la direction, nous a précisé qu'Atalian les avait avertis qu'il retirait une personne à Grasse suite à l'arrivée du SGC sur le site avec un personnel de ménage. La direction paye pour une prestation et ne peut influencer sur le choix de gestion des personnels d'Atalian.

- Incivilités

Nous avons profité du fait que nous étions presque en fin d'année pour faire remarquer que le nombre de fiches de signalement avait augmenté par rapport à l'année dernière. Il s'agit essentiellement d'incivilités et de violences physiques.

Début 2024, une nouvelle application de signalement devrait être mise en place « signal FIP ». Elle ne subira plus le filtre hiérarchique de l'encadrement dans la mesure où elle est mise en place pour « libérer la parole ».

N'hésitez pas à nous faire part de vos interrogations, des anomalies ou dysfonctionnements que vous pouvez rencontrer !

La CGT rappelle que tout au long de l'année, afin de prévenir des risques en matière de santé, de sécurité ou d'amélioration des conditions de travail vous devez remplir le registre d'hygiène et sécurité et des conditions de travail ou les fiches de signalement que vous pouvez trouver sur Ulysse06.

Les représentants CGT à la FS sont à votre écoute :

Céline LUNEL

Pascale RIO

Stéphane FERRIGNO

Carine PEYROLLE

